

CNRS, Section 38 – Concours n°38/03

Session 2017

Programme de recherche

**Trajectoires salariales et transformations syndicales
en Afrique de l'Ouest
(Burkina Faso, Mali)**

Alexis Roy

Table des matières

Introduction	3
1-Problématique et hypothèses de recherche	4
2 – Objectifs scientifiques	5
2-1 Observer le syndicalisme hors des prismes de la crise et du renouveau	5
2-2 Syndicalisme africain : sortir du métarécit téléologique sur le messianisme de classe et du biais pro-démocratique	5
2-3 Salariés et syndicalistes ouest-africains : un groupe social à part ?	6
3- Choix des terrains et des cas d'études	7
Terrains de recherche	7
Présentation des cas d'études	8
3-1 Eclatement des statuts et fragmentation des mobilisations dans le secteur public de l'enseignement	8
3-2 Privatisation des transports ferroviaires et dépréciation des statuts des salariés issus du secteur public	9
3-3 Concessions sans entraves : conflictualités et inégalités au sein du salariat minier dans le privé	10
4-Axes et méthodologie	11
4-1 Trajectoires de militants	11
4-2 Engagement syndical et identités professionnelles	13
4-3 Ethnographie du quotidien syndical	14

Derrière ce terme [syndicat] que l'on invoque bien souvent sans référence à la temporalité ou à l'espace de ses usages, se cachent tout à la fois une définition juridique, une manière particulière de construire et d'expliquer le monde social, des technologies particulières de représentation d'intérêts et des réparations du malheur social, des répertoires d'action collective, des organisations produisant et réactivant ces visions du monde et ces manières d'agir sur lui¹.

Introduction

Ce programme ambitionne d'étudier l'articulation entre les reconfigurations du monde du travail, l'évolution des formes d'engagements syndicaux et les identités professionnelles en Afrique de l'Ouest. Il repose sur l'étude de trois secteurs y constituant les principaux bastions historiques du syndicalisme : l'enseignement, le rail et les mines. L'enjeu est de mieux saisir les formes contemporaines d'appropriation du syndicalisme, les caractéristiques des carrières militantes et des mouvements sociaux liés à la question du travail dans un contexte d'éclatement des statuts salariaux. Cette démarche s'inscrit dans le renouveau des études sur les mobilisations sociales en Afrique², tout en partant d'objets quelque peu délaissés, particulièrement dans la recherche francophone sur ce continent : le syndicalisme et les conflits du travail. Après l'étude du syndicalisme agricole au Mali dans le cadre de mes recherches doctorales³, ce programme élargit mes perspectives, par la pluralité des secteurs étudiés, par le champ privilégié (le salariat), et par les espaces politiques concernés, le Burkina Faso et le Mali. Il s'inscrit également dans la continuité d'initiatives scientifiques sur le syndicalisme en Afrique que j'ai engagées depuis la fin de ma thèse, visant à dynamiser les études sur ce sujet⁴.

Situés entre différents champs de pouvoir (secteur économique, administratif/politique, « société civile »), les syndicats offrent un angle privilégié pour observer les transformations en cours sur le continent africain, en particulier les réactions et les implications des sociétés africaines dans les dynamiques de libéralisation politique et économique qui marquent le continent depuis une trentaine d'années. L'ambition comparatiste de cette recherche, croisant différents secteurs et plusieurs pays, est ainsi de mieux saisir les effets des dynamiques d'ouverture de l'espace politique (pluralisme syndical, concurrence des associations et ONG) et de l'activité économique (privatisation, dérégulation, investissements étrangers).

Sur un plan scientifique, avoir recours aux outils de la sociologie des mobilisations collectives, importés à partir de travaux portant sur d'autres espaces, à la lueur des syndicats africains, peut s'avérer très fécond pour reconsidérer l'étude du syndicalisme⁵. Il s'agit aussi de participer au renouveau d'une anthropologie du travail en Afrique⁶, en s'emparant de métiers et de formes de solidarités professionnelles qu'elle a trop souvent ignorés.

¹ Offerlé, Michel, 1991 : « la construction du syndicalisme », *Genèses* n°3, p. 2.

² Ellis, Stephen, Van Kessel, I. (eds), 2009 : *Movers and Shakers. Social Movements in Africa*, Leiden, Brill, 257 p.; *Genèses*, n°81, vol. 4, 2010 : "Lutter dans les Afriques" ; *Review of african political economy*, n°125, 2010 : "Social movements struggles in Africa".

³ Roy, Alexis 2012 : « Histoire des représentations paysannes au Mali. Pouvoirs politiques et syndicaux et privatisation de la filière cotonnière », doctorat d'anthropologie soutenu à l'EHESS, 644 p.

⁴ J'ai ainsi co-organisé deux panels sur ce thème, l'un dans le cadre des Rencontres des Études Africaines en France en 2014 et l'autre lors de l'European Conference of African Studies en 2015. J'ai par ailleurs co-coordonné en 2015 le premier numéro sur le syndicalisme africain dans une revue scientifique francophone, la *Revue Tiers Monde* (n° 224).

⁵ Siméant, Johanna, 2013 : « Protester/Mobiliser/Ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, n°2, Vol. 20, p. 127.

⁶ Copans, Jean ., 2014 : « Pourquoi travail et travailleurs africains ne sont plus à la mode en 2014 dans les sciences sociales. Retour sur l'actualité d'une problématique du XXe siècle », *Politique Africaine* n°133, pp. 25-43; Bouvier, Pierre, 1999 : « De l'analyse du travail à la socio-anthropologie », in P. Descola, P. Lemonnier (eds), *La production du social*, Fayard, Paris ; Bernoux, Philippe, 2011 : « Reconnaissance et appropriation : pour une anthropologie du travail au XXIe siècle », *Esprit*, pp. 158-168.

1-Problématique et hypothèses de recherche

Il pourrait sembler incongru de vouloir étudier le syndicalisme dans des pays où l'Etat n'a jamais été "providence", et qui se situent très loin du modèle de la « société salariale » de Robert Castel⁷, puisque les salariés du secteur formel y représentent moins de 10% de la population active. Il faut pourtant y voir l'opportunité de "déprovincialiser" la façon dont cet objet est abordé, sans exotisme ni culturalisme, mais à partir des nombreux paradoxes que présente le syndicalisme au Burkina Faso et au Mali :

- Malgré cette dimension très minoritaire du salariat et l'absence d'un vaste "mouvement ouvrier", les syndicats ne souffrent d'aucun complexe, en témoigne leur influence certaine au sein des sphères politiques et sociales.

-Les risques liés à la répression de l'action syndicale sont importants, et pourtant les conflits salariaux sont très nombreux.

- Le paysage syndical est par beaucoup d'aspects faiblement institutionnalisé (pas d'élections professionnelles, de mécanisme de financement pérenne permettant par exemple de rémunérer des permanents), et les relations professionnelles sont peu régulées, mais cela n'entrave globalement pas la légitimité des organisations syndicales.

À travers ce programme, et à partir d'une approche qui associe étroitement une sociobiographie de militants, l'ethnographie du syndicalisme au quotidien et une sociologie des mobilisations liées aux évolutions du salariat, ma problématique place au cœur de l'analyse les formes de l'engagement syndical et leurs évolutions, que je veux étudier à partir de celles du salariat et des identités professionnelles. Pour cela, j'ai choisi les métiers de mineur, de cheminot et d'enseignant, qui présentent –au moins comparativement– des taux de syndicalisation importants⁸. Ces choix se justifient à partir de différentes hypothèses :

-On peut considérer que les syndicalistes jouent un rôle important dans la construction des identités professionnelles, très fortes quand on pense aux figures de cheminots, de mineurs et d'enseignants⁹. A ce titre, la combativité importante de ces secteurs serait l'un des éléments constitutifs de leurs identités singulières ou, du moins, elle contribuerait largement à les forger¹⁰. Toutefois, "parce qu'il connaît des changements impressionnants, le travail oblige à des transformations identitaires"¹¹. En effet, ces trois secteurs professionnels ont connu des évolutions structurelles importantes ces trente dernières années (éclatement des statuts, privatisation, précarisation), et l'examen de la façon dont elles ont contribué à transformer les identités sociales et professionnelles des syndicalistes constituera un prisme par lequel on pourra analyser les transformations du champ syndical.

-Les évolutions salariales que connaissent ces trois secteurs ont à la fois mobilisé les syndicats et redéfini leur périmètre d'action, tout en contribuant à reconfigurer le paysage syndical (scissions, disparitions ou créations d'organisations). Les trajectoires salariales des syndiqués pourraient alors permettre d'éclairer les nouvelles formes de solidarités socioprofessionnelles selon les métiers sur lesquels je compte travailler, et en partie expliquer comment et pourquoi ce paysage syndical évolue.

-Ces reconfigurations de la sphère salariale sont à l'origine de nombreux conflits du travail qui, dans le même temps, semblent porter les conditions d'un amoindrissement des capacités de mobilisation des salariés, notamment via l'action syndicale. En effet, l'éclatement et la précarisation des statuts génèrent de nombreuses revendications catégorielles, mais participent aussi à la fragmentation de l'espace syndical, ce

⁷ Castel, R., 1995 : *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 490 p.

⁸ Robert, André D., 1999 : « Culture professionnelle et syndicalisation : le cas des enseignants du second degré », *Le mouvement social* n°187, p. 83-98.

⁹ Causer, J., Durand, J.-P., Gasparini, W., 2009 : *Les identités collectives au travail. Analyses et controverses*, Toulouse, Octarès, p. 5.

¹⁰ Ce lien est par exemple évoqué par Christine Agache à partir du cas de la sidérurgie en France, (1993, *Les identités professionnelles et leur transformation*, Paris, l'Harmattan, p. 36), en s'appuyant notamment sur le travail de Sainsaulieu, R., 1985 : *l'identité au travail*, Paris, Presse de la FNISP.

¹¹ Dubar, Claude, 1995 (1985) : *Socialisation et identité professionnelle*, Paris, Armand Colin, p. 6.

qui remet peut être en cause l'efficacité de leurs mobilisations. Cette hypothèse doit toutefois être confrontée à la variété des situations que présentent les trois secteurs étudiés.

2 – Objectifs scientifiques

2-1 Observer le syndicalisme hors des prismes de la crise et du renouveau

La principale approche de l'étude du syndicalisme en France, en Europe et aux USA depuis les années 1980 repose la crise qu'il traverse, et son déclin¹². L'essentiel de la littérature se concentre alors sur les causes internes et externes de ces crises, parfois à partir de typologies visant à comparer les trajectoires nationales du syndicalisme et ses différentes orientations, souvent à partir d'une vision très normative de ce qu'il est, ou devrait être. Ce sont ensuite les thématiques de la mutation et du renouveau qui ont émergé, toutefois le fait qu'il est désormais principalement étudié par des historiens¹³ tend symboliquement à laisser penser que cette forme d'organisation est reléguée au passé.

En outre, l'attrait des sciences sociales pour ce qui a été désigné comme de « nouveaux mouvements sociaux »¹⁴ a conforté une certaine marginalisation du syndicalisme comme objet de recherche, singulièrement en science politique¹⁵. On trouve également cette dynamique dans le champ des études africaines, où l'étude des organisations dites de la « société civile » a supplanté les recherches sur le syndicalisme, déjà plutôt lacunaires¹⁶. De plus, les principales catégories sociales que les syndicats africains représentent -salariés, employés, ouvriers et agents de la fonction publique-, ont également largement disparu des travaux de recherche sur ce continent, dans le sillage du déclin de l'influence du marxisme en sciences sociales. Syndicats et salariat seraient-ils donc devenus des non-sujets ? Tel n'est pas mon point de vue. A contrario, ce n'est pas non plus la relative absence de travaux sur le syndicalisme contemporain en Afrique qui renforce l'intérêt de telles études. A l'inverse du prisme de la crise, c'est plutôt la continuité et la résilience du phénomène syndical à travers l'histoire des régimes politiques du Burkina Faso et du Mali qui me semblent originales à étudier, quand bien même les difficultés qu'ils traversent rejoignent des dynamiques plus générales (dérégulations économiques fragilisant les groupes socioprofessionnels, compétition avec d'autres organisations aspirant à représenter des intérêts catégoriels, notamment les ONG).

2-2 Syndicalisme africain : sortir du métarécit téléologique sur le messianisme de classe et du biais pro-démocratique

La littérature sur le syndicalisme en Afrique s'est pendant longtemps focalisée sur la question de l'émergence d'une classe ouvrière et d'un prolétariat, trajectoire attendue -ou espérée- devant résulter de l'implantation croissante du système capitaliste sur le continent, dans une perspective inspirée par Thomson et son fameux ouvrage *The making of the English working class*¹⁷. Plus récemment, les recherches se sont concentrées sur le rapport des syndicats africains au politique, aux partis et aux

¹²En France, ce thème faisait l'objet en 1993 d'une notre critique sur par moins de 11 ouvrages, Ubbiali, Georges, 1993: "syndicalisme en crise, syndicalisme en mutation", *Politix*, n°3, pp. 84-101. Cette thématique va néanmoins perdurer, Mouriaux, R., 1998 : *Crises du syndicalisme français*, Montchrestien (Clefs), Paris ; Bryson, Alex, Ebbinghaus, Bernhard, Visser, Jelle, 2011, « Causes, consequences and cures of union decline », *European Journal of Industrial Relations*, vol. 17, n°2,, p. 97-105 ; Wallerstein, Michael, Western, 2000 : « Unions in decline ? What Has Changed and Why », *Annuaire lReview of Political Science*, vol. 3, p. 355-377.

¹³ Sawicki, F., Siméant, J., 2009 : « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, n° 51, p. 98.

¹⁴ Dubet, François, Touraine, Alain, Wieviorka, Michel, 1984 : *Le mouvement ouvrier*, Fayard, Paris; Kriesi, H., Koopmans, R., Duyvendak, J. W., Giugni, M., 1995: *New social movements in western Europe : a comparative analysis*, University of Minnesota Press, Minneapolis.

¹⁵Béroud, Sophie, 2005 : « Le syndicalisme construit par la science politique » dans Ubbiali : *Épistémologie du syndicalisme : construction disciplinaire de l'objet syndical*, Paris, L'Harmattan, p.13-34 : « La science politique n'a jamais jugé opportun, dans son expression majoritaire, d'élever l'objet syndical au rang de thème d'étude central » (p. 13).

¹⁶ **Pour un état de l'art sur les recherches sur le syndicalisme en Afrique, se reporter au texte joint au dossier**. Roy, Alexis, Rubbers, Benjamin, 2015 : « Entre opposition et participation. Les syndicats face aux réformes en Afrique », introduction au n° 224 de la *Revue Tiers Monde*, « Les chantiers du syndicalisme en Afrique ».

¹⁷ Par exemple, Cohen, R. 1980: "Resistance and hidden forms of consciousness among African workers", *Review of African Political Economy*, vol. 7, n°19, p. 8-22.

gouvernements, et en particulier sur leur rôle dans la lutte pour la démocratie et pour la défense des droits de l'Homme¹⁸. Plus ou moins implicitement, ces deux grandes approches entretiennent l'idée que les syndicats constitueraient une sorte d'avant-garde vertueuse, exempte des mécanismes politiques, économiques et sociaux qui traversent la société (par exemple, le clientélisme, la corruption), dans une perspective particulièrement normative. J'envisage pour ma part d'étudier les transformations sociales liées aux évolutions du salariat en Afrique en me démarquant d'un certain déterminisme et évolutionnisme qui a longtemps alimenté les réflexions sur ce sujet, et qui envisageait le développement économique de l'Afrique à l'aune des changements socio-économiques suscités par les révolutions industrielles en Europe depuis le XIXe siècle, considérant l'essor du salariat comme consubstantiel de l'accès à la « modernité ».

Enfin, si l'ethnologie et l'anthropologie sont sorties depuis longtemps des seuls terrains considérés autrefois comme « exotiques », notamment pour étudier la vie politique des sociétés européennes¹⁹, des objets tels que les syndicats et partis sont à l'inverse très peu étudiés en Afrique par ces disciplines. Mon projet, en témoignant des formes d'appropriation africaine du syndicalisme, ambitionne de dépasser ce clivage. De plus les métiers salariés ont été très peu étudiés par l'anthropologie du travail en Afrique, qui a principalement privilégié les activités agricoles et artisanales²⁰. Souhaitant inscrire ces approches du salariat syndicalisme africain dans une dynamique collective, je travaillerai en partenariat avec l'équipe « Trade unions and labour issues in Africa » de l'African Studies Center de Leiden, qui organise des événements scientifiques, anime une liste de diffusion, et envisage de publier des ouvrages collectifs. Les pays que j'étudie ne sont pas encore concernés par les recherches de ses membres, mes travaux y trouveraient donc toute leur place.

2-3 Salariés et syndicalistes ouest-africains : un groupe social à part ?

Si la plupart des travaux sur le syndicalisme en Afrique se concentrent sur son histoire, et en particulier sur son rapport au champ politique, je souhaite étudier le syndicalisme dans sa dimension première : celle des mondes du travail. Les salariés, particulièrement ceux du secteur public des pays francophones, ont à partir des Indépendances été considérés comme une sorte d'avant-garde en marche vers le progrès et vers le développement. Dans des contextes où prévalent l'incertitude et parfois l'arbitraire, la stabilité de l'emploi et le salaire garanti qui en découle sont généralement perçus comme une forme de privilège, à tel point que la dimension « aristocratique » du statut de salarié a fait l'objet de nombreux débats à partir des années 1970²¹. Le travail étant l'un des éléments constitutifs de l'identité sociale, l'accès à un emploi stable est bien un critère de distinction, ce qui donne une place bien spécifique aux salariés. Au Burkina Faso et au Mali, pays pauvres où l'activité agricole et le salariat informel sont peu rémunérateurs, le salariat formel offre aussi une assise économique enviée. Les salariés, bien que peu nombreux, y occupent par ailleurs l'essentiel des fonctions politiques. Enfin, surreprésentés en milieu urbain -et en particulier dans les capitales qui regroupent l'essentiel de la fonction publique-, ils se situent généralement au premier plan dans les mouvements sociaux. Cette situation particulière fait donc du salariat, dans les sociétés étudiées, un enjeu très important, ainsi qu'un objet singulier à étudier.

Ce projet doit toutefois permettre de reprendre les débats sur l'épineuse question de la catégorisation des salariés en Afrique²², qui se pose avec toujours plus d'acuité alors que l'on constate une accentuation des inégalités sociales, et un phénomène d'éclatement et de fragilisation de leurs statuts. On démontrera que si les salariés constituent un groupe singulier, il s'agit d'une catégorie sociale plus

¹⁸ Par exemple, Kester, G., O. Sidibé (eds), 1997 : *Syndicats africains : à vous maintenant*, Paris, l'Harmattan.

¹⁹ Abélès, M., 1988 : *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob ; 1990 : *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin.

²⁰ Pour l'agriculture par exemple, Lemaire, M., 2009 : *Les sillons de la souffrance. Représentations du travail en pays sénoufo (Côte d'Ivoire)*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 256 p. et sur l'artisanat, Martinelli, B. Robion-Brunner, C., 2012 : *Métallurgie du fer et sociétés africaines : bilans et nouveaux paradigmes dans la recherche anthropologique et archéologique*, Archaeopress, Oxford, 258 p.

²¹ Arrighi, G., 1973 : « International corporations, labor aristocracies, and economic development in tropical Africa », Arrighi, G., Saul, J. (eds), *Essay on the political economy of Africa*, London, New York, Monthly Review Press, p. 105-151.

²² En France, ce débat a notamment été porté par Jean Copans, Michel Agier et Alain Morice, qui ont animé l'équipe « Travail et travailleurs du tiers-monde », constituée en 1983 à l'ORSTOM, et coordonnés l'ouvrage *Classes ouvrières d'Afrique noire* (Paris, Karthala/ Orstom, 1987). Les recherches collectives sur le salariat ont ensuite progressivement disparu en France, le dernier acte étant une publication en 2003, Almeida-Topor, H., Lakroum, M. et Spittler, G. : *Le travail en Afrique noire*, Paris, Karthala.

hétérogène qu'il n'y paraît. Sans s'enfermer dans l'approche dialectique des classes sociales, ni sur la question de l'existence d'une classe ouvrière africaine et de son rôle dans le développement, il faut remettre à jour la problématique de l'impact des évolutions économiques et politiques sur les formes de stratification sociale dans le monde du travail. C'est notamment ce que doit apporter une approche fine des syndicalistes (voir infra), à la fois par une sociobiographie qui permettra d'apprécier plus justement la diversité de leurs profils, par une attention particulière à la complexité des identités professionnelles au sein de chaque secteur étudié, et par une meilleure compréhension du fonctionnement des syndicats et de leurs formes de mobilisation.

3- Choix des terrains et des cas d'études

Terrains de recherche

Le Burkina Faso et le Mali, où j'ai déjà mené des recherches, ont été choisis pour mener à bien ce projet. Les études sur le syndicalisme y sont parcellaires, tant par leur rareté que par leur ancienneté²³. Les salariés de l'économie formelle y constituent une petite minorité des actifs : 9% au Mali en 2015 et 7,5 % au Burkina Faso en 2012²⁴, mais leur nombre croît régulièrement. Ces deux pays limitrophes, liés par l'histoire coloniale, par les circulations migratoires, ont également été retenus compte tenu du poids des syndicats dans leurs histoires politiques respectives. Toutefois les trajectoires de leurs constructions nationales divergent, ce qui permet d'envisager un comparatisme fécond. À l'Indépendance, le Mali voit le pluralisme syndical disparaître au profit d'une centrale unique, l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) tandis que le Burkina Faso voit se maintenir un pluralisme syndical depuis 1960, cas plutôt unique en Afrique. Ces pays sont également des cas d'étude intéressants du fait d'une histoire et d'imaginaires politiques qui ont marqué le syndicalisme contemporain. Au Mali, c'est d'abord la période socialiste sous l'égide de Modibo Keita (1960-68) qui fait référence, mais aussi la révolution de 1991²⁵, durant laquelle les syndicats furent au premier plan, et qui mit fin à la dictature de Moussa Traoré, ouvrant la voie à la libéralisation politique. Au Burkina Faso, les mobilisations syndicales entraînent la chute d'un président dès les années 1960²⁶. Plus récemment, la Présidence de Thomas Sankara (1983-1987) a fortement marqué les consciences, mais, phénomène moins connu, son pouvoir s'est âprement confronté aux syndicats²⁷. Les syndicats ont par ailleurs été des acteurs de premier plan lors des crises politiques récentes qu'ont traversées ces deux pays, le coup d'État de mars 2012 au Mali et le putsch de septembre 2015 au Burkina Faso.

Enfin, les reconfigurations du salariat au Burkina Faso et au Mali s'inscrivent dans des dynamiques plus générales qui offrent des possibilités de comparaison avec d'autres espaces. En effet, ces évolutions participent largement de mécanismes globaux liés à une accélération de la diffusion du modèle capitaliste et néolibéral de développement économique à travers le monde. En Afrique, le modèle salarial, historiquement lié à la fonction publique, se diffuse lentement en même temps qu'il se précarise. Si nous envisageons effectivement ce prisme (l'étude des réponses locales aux dynamiques globales), ce programme fournit un angle pertinent d'observation de la circulation et des formes d'appropriation des discours et répertoires d'action liés à ces changements.

²³ À l'exception de notre recherche doctorale, un peu spécifique puisqu'elle porte sur le syndicalisme agricole, le seul travail de fonds sur le syndicalisme au Mali date de 1986 : Frantao, N. : *Le mouvement syndical au Mali*, thèse de sociologie dirigée par Ledrut, R., Université Toulouse le Mirail, 704 p. Un ouvrage récent, écrit par un témoin, revient sur l'histoire du syndicalisme au Mali, mais il ne s'agit pas d'un travail scientifique, et il n'aborde pas la période qui suit la libéralisation politique de 1991 : Sidibé, H., 2012 : *Histoires politiques du syndicalisme malien*, Paris, Tropiques Éditions, L'Harmattan, 274 p. Sur le Burkina, il existe une somme datant de 1989 : Kabeya Muase, Charles, *Syndicalisme et démocratie en Afrique noire. L'expérience du Burkina*, Paris, Karthala.

²⁴ Institut National de la Statistique du Mali, février 2015 : « Santé, emploi, sécurité alimentaire et dépense des ménages au Mali », p.27 ; Organisation Internationale du Travail, 2012 : « Programme pays de promotion du travail décent au Burkina Faso », p. 2.

²⁵ Le poids de ces périodes politiques pour les militants contemporains a notamment été relevé par Siméant, Johanna, 2014, *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris, Karthala, 258 p.

²⁶ Le 3 janvier 1966, le président de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) est renversé par une mobilisation populaire avec à sa tête un front intersyndical.

²⁷ Kabeya Muase, Charles, 1989 : « Un pouvoir des travailleurs peut-il être contre les syndicats ? », *Politique africaine* n°33, pp. 50-58.

Présentation des cas d'études

Ce programme prendra appui sur trois évolutions majeures qui ont marqué l'emploi salarié au cours des trente dernières années au Burkina Faso et au Mali :

- L'éclatement des statuts dans le secteur public (fonctionnaires d'État, des collectivités territoriales, conventionnés, vacataires) : le cas de l'Éducation (3.1)
- Le basculement de travailleurs du secteur public au secteur privé par des privatisations d'entreprises : le cas du rail (3.2)
- L'essor du salariat dans le secteur privé : le cas du secteur minier (3.3)

La disparité croissante des statuts a eu d'importantes conséquences sur les salariés et leurs organisations syndicales, ainsi que sur leurs mobilisations et leurs revendications. L'impact de cet éclatement du salariat sur les rapports entre salariés, syndiqués et employeurs mérite donc d'être mieux étudié. Les syndicats se sont démultipliés depuis vingt ans, parfois directement en lien avec l'émergence de nouveaux statuts salariaux. Malheureusement, le Burkina Faso comme le Mali n'ont pas, à ce jour, organisé d'élections professionnelles, ce qui rend très difficile la mesure de la représentativité syndicale. L'action syndicale, lorsqu'elle sort de l'accompagnement ou de la « participation responsable », subit des contraintes accrues (arrestations, emprisonnements, licenciements). Dans ce contexte changeant, il faudra notamment interroger l'aptitude des syndicats à capter les expressions du dissensus, ou à l'inverse, envisager dans quelle mesure ils constituent des facteurs de régulation, parfois même de contrôle social.

Enfin, la fragmentation du salariat, tout en favorisant un éclatement manifeste de la sphère syndicale, mène-t-elle à une parcellisation des identités professionnelles ? À l'inverse, on fait l'hypothèse que la forte conflictualité sociale observée dans les secteurs de l'enseignement, du rail et des mines est à la fois l'illustration et le ciment d'un certain esprit de corps dans ces professions. Reprenant l'idée que "les composantes identitaires d'une activité professionnelle se révèlent lorsque leurs cultures de référence entrent en crise"²⁸, les secteurs abordés se situent à un moment propice pour les étudier²⁹.

3-1 Eclatement des statuts et fragmentation des mobilisations dans le secteur public de l'enseignement

Dès les années 1980, sous la pression des programmes d'ajustement structurel, les États africains ont mis un frein aux embauches dans la fonction publique et développé de nouvelles formes d'employabilité (salarié conventionné, vacataire, fonctionnaire des collectivités territoriales). Dans le secteur de l'éducation, cela s'est accompagné d'une massification des effectifs scolaires depuis les années 1990. Au Mali, un syndicat unique, le Syndicat National de l'Éducation et de la Culture, a rassemblé tous les niveaux d'enseignement depuis l'Indépendance jusqu'en 1991. De nos jours, chaque niveau d'enseignement a son propre syndicat, mais chaque statut aussi, et parfois cela se conjugue : il existe ainsi un syndicat des vacataires de l'enseignement de base³⁰. Entre rivalités syndicales et divergences d'intérêts entre les différents corps, selon les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) et les différents statuts (fonctionnaire, conventionné, vacataire), le paysage syndical dans l'éducation est désormais très éclaté et divisé. Cet éclatement salarial et syndical a affaibli la capacité de mobilisation des salariés de l'éducation. Les grèves sont fréquentes, mais restent très sectorielles puisqu'elles mobilisent souvent uniquement l'une des sous-catégories évoquées. Elles sont donc parfois peu visibles, et les revendications très catégorielles, en lien avec chaque statut et corps, rendent ces mouvements

²⁸ Causer, J.-Y., & al, 2009, op. cit., p. 5.

²⁹ Sur l'étude du syndicalisme en période de restructuration, Bethoux, E., Jobert, A., 2012, « L'emploi en débat ? Dynamiques de l'action syndicale dans les entreprises en restructuration », *La Revue de l'Ires* 2012/1 (n° 72), p. 115-144.

³⁰ Au Burkina Faso, il existe cinq syndicats dans l'enseignement de base. Le plus important, le Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation de Base, revendiquait 18.000 membres en 2009, Traoré, T., 2009 : « La problématique de la violence à l'école au Burkina Faso », p. 80, dans Azoh, F.-J., Lanoue, E., Tchombe, T. (eds), *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.

impopulaires. Des intersyndicales de l'éducation ont vu le jour³¹, mais la disparité des conditions salariales, entraînée par cette diversification des statuts, a manifestement créé des fractures au sein d'une même profession, avec les nouvelles formes hiérarchiques liées au type de contrat de travail. Les enseignants, autrefois figures intellectuelles de la société, particulièrement en zone rurale où les alphabétisés étaient peu nombreux, semblent désabusés et leur image s'est dépréciée.

L'enjeu de cette étude de cas est de mieux appréhender le fait que la libéralisation du marché du travail a également concerné le secteur public, de comprendre comment l'identité professionnelle des enseignants s'en est trouvée modifiée³², et comment les syndicats et les formes de mobilisation qu'ils tentent de mettre en place ont été touchés, voire transformés par ces processus. Ce cas intéresse donc mon projet pour mieux comprendre les effets des réformes du marché du travail sur l'espace syndical. Contrairement aux phénomènes de désyndicalisation qui accompagne souvent la précarisation des métiers, ici les personnels qui n'ont pas accédé à la fonction publique se sont emparés de l'outil syndical, à la fois pour tenter d'améliorer leurs conditions immédiates mais aussi pour revendiquer l'accès au statut de fonctionnaire. Je veux donc me saisir de ce cas pour comprendre comment l'exercice d'un même métier, mais dans diverses conditions, se traduit sur le plan syndical (modes d'organisation, revendications et modes d'action, profils et parcours des syndicalistes selon les statuts).

3-2 Privatisation des transports ferroviaires et dépréciation des statuts des salariés issus du secteur public

Que nous disent les luttes sociales liées aux privatisations, et les transformations des pratiques syndicales des travailleurs passés du public au privé ? Deux entreprises de chemin de fer seront étudiées : Sitarail au Burkina, privatisé en 1995³³, et Transrail au Mali, privatisé en 2003³⁴. Ces privatisations ont fortement mis à mal l'une des figures historiques du salariat ouest-africain³⁵, celle des cheminots. Le syndicalisme cogestionnaire du temps des régies publiques, avec notamment un poids important dans les embauches et l'évolution des carrières professionnelles, et un certain nombre d'avantages liés à la profession (transport gratuit, coopérative d'habitat et de santé) a souvent laissé place à un syndicalisme d'accompagnement, mais sans véritable contrepartie. Les investissements promis par les nouveaux actionnaires se sont fait attendre, et le fonctionnement des lignes de chemin de fer s'est dégradé, au point de déprécier ce mode de transport auparavant privilégié. Plusieurs métiers ont été externalisés, parfois confiés aux anciens salariés licenciés lors des plans sociaux. Les organigrammes ont été révisés, souvent à des fins de sanction disciplinaire. Ces privatisations ont mené à de fortes divisions entre salariés, à des licenciements et à des répressions syndicales, mais aussi à des luttes entre syndicats³⁶. Des associations de « déflatés³⁷ » et d'anciens cheminots tentant de faire valoir leurs droits ont été créées, considérant que les syndicats encore en place n'étaient plus à même de représenter leurs intérêts. J'étudierai ainsi l'attitude contrastée des syndicats en amont et pendant les processus de privatisation, puis leur fonctionnement depuis lors. Apparaissant autrefois comme un secteur plutôt envié, avec des métiers aux qualifications

³¹ La Fédération des syndicats de l'Éducation Nationale, FEN, au Mali, et la coordination des syndicats de l'éducation, au Burkina.

³² De nombreux travaux abordent la question des identités professionnelles dans l'enseignement en Europe et Amérique du Nord, mais rien d'équivalent sur la situation contemporaine en Afrique ne semble exister. Gohier, C. (eds) 2007 : *Identités professionnelles d'acteurs de l'enseignement : regards croisés*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, , 316 p. ; Touchart, M., 2015 : *Alias monsieur CPE, conseiller principal d'éducation : un métier, des identités professionnelles*, Paris, Édition Books on demand, 392 p. ; Perez-Roux, T., 2011 : *Identités professionnelles des enseignants : les professeurs d'EPS, entre appartenance et singularité*, Paris, Éd. Revue EPS, 155 p.

³³ Avec pour actionnaire majoritaire une filiale du groupe Bolloré.

³⁴ D'abord sous gestion du consortium franco-canadien Canac-Getma, puis du groupe sénégalais Advens, qui s'est vu retirer la concession par les États sénégalais et malien en décembre 2015.

³⁵ Cooper, F., 1996: *Decolonization and African society. The labor question in French and British Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

³⁶ Au Burkina Faso, la principale organisation syndicale, le Syndicat National des Cheminots du Burkina, a fusionné avec l'autre syndicat de la société juste après la privatisation, créant le Syndicat Unique des Travailleurs du Rail. En 2002, des salariés considérant que cette organisation était trop proche de la direction, créaient le Syndicat Libre des Cheminots du Burkina Faso. Au Mali, un seul syndicat existait à la fin des années 90. En vue de la privatisation, et pour s'y opposer, un nouveau syndicat est créé, mais il sera balayé par un plan social au début des années 2000. Par la suite il y aura jusqu'à cinq syndicats dans l'entreprise.

³⁷ Nom donné aux licenciés du secteur public.

spécifiques faisant la fierté des salariés, il semble désormais plutôt sinistré³⁸. Toutefois, il devrait connaître d'importantes évolutions dans les prochaines années, avec la construction d'une ligne entre Bamako et Conakry, financée par la Chine, et avec la réalisation annoncée d'une boucle ferroviaire ouest-africaine de 3000 km, traversant le Burkina Faso³⁹.

L'enjeu de cette étude de cas est d'observer ce que le changement de statut salarial (le passage du public au privé) au sein du corps professionnel concerné crée comme nouvelles contraintes et comme opportunités dans le champ syndical. L'intérêt de ce cas dans l'économie générale de mon projet est qu'il me permet, à partir d'un seul et même corps professionnel, de ne pas m'en tenir à l'habituelle opposition entre le secteur public et le secteur privé, souvent invoquée pour postuler des différences fondamentales dans l'exercice du syndicalisme. J'ai donc pu saisir pour mesurer ces différences éventuelles dans les pratiques syndicales dans le temps, et ce qu'elles impliquent pour les différentes générations de syndicalistes.

3-3 Concessions sans entraves : conflictualités et inégalités au sein du salariat minier dans le privé

Comment s'implante le syndicalisme dans les entreprises privées, notamment les sociétés multinationales du secteur minier, à la place toujours croissante dans les économies africaines ? L'Afrique connaît en effet un véritable « boom minier⁴⁰ » ces dernières années, qui s'inscrit dans les mutations du capitalisme à l'échelle globale, avec un retour en force du secteur primaire, reproduisant sous de nouvelles formes le vieux modèle "extractiviste" des économies d'enclave.

Le Burkina Faso et le Mali sont directement concernés, l'or y étant devenu la principale source de revenu à l'exportation. Ce secteur dynamique offre de belles opportunités salariales, même si les écarts sont manifestes selon les niveaux de qualification. Les conditions effectives de travail y sont difficiles et les risques liés à certaines activités spécifiques nombreux (accidents, exposition à des produits chimiques). Des conflits importants ont émergé dans et autour des mines ces dernières années⁴¹, portant notamment sur les conditions de travail et les rémunérations. Les multinationales du secteur minier sont souvent accusées d'œuvrer à leur guise et en toute impunité⁴², comme cela a pu être le cas avec le licenciement de grévistes et l'arrestation de syndicalistes lors de conflits sociaux dans la mine d'or de Morila au Mali, en 2005. Syndicats, associations et ONG se sont mobilisés pour dénoncer les abus des employeurs, qui sont désormais sous pression et communiquent de plus en plus sur leurs activités. La situation de l'emploi y apparaît très composite, entre des salariés, parfois expatriés, dont les conditions de travail peuvent tendre vers des standards globalisés, ou au contraire, des employés en contrat local, mal rémunérés, travaillant dans des mines qui font figure de forteresses. L'isolat de la mine, le caractère éprouvant du travail, tend à singulariser la situation des mineurs, participant à l'esprit de corps de la profession. Toutefois le recours à la sous-traitance, parfois en cascade, et les inégalités de statuts, de droits et de salaires qui en découlent, sont souvent génératrices de tensions internes et intestines lors des mobilisations⁴³. Cela rend donc difficile à la fois l'émergence d'une protestation collective organisée, la délégation représentative comme la construction d'un lien de confiance. Toutefois, si l'on observe certaines pratiques visant à freiner la constitution et l'émergence de pouvoirs syndicaux dans le secteur privé, elles ne parviennent pas à prévenir tous les conflits sociaux.

³⁸ Cette remise en cause d'une identité professionnelle en contexte de déclin d'un secteur a par exemple été observée par Serge Paugam à propos des ouvriers de la sidérurgie dans *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, 2000, Paris, PUF, 2eme partie, Chapitre V.

³⁹ Le groupe Bolloré, à l'origine de ce projet, devrait investir 2,5 milliards d'euros dans les dix prochaines années. La réhabilitation du tronçon existant entre Abidjan et Ouagadougou est déjà en cours.

⁴⁰ « Micropolitiques du boom minier », *Politique africaine* n° 131, 2013.

⁴¹ Chouli, Lila, 2014 : *Le boom minier au Burkina Faso : témoignages des victimes de l'exploitation minière*, Paris, Fondation Gabriel Péri, 156 p.

⁴² Fédération Internationale des Droits de l'Homme, 2007 : "L'exploitation minière de l'or et les droits de l'Homme au Mali", www.fidh.org/Mali-L-exploitation-mini%C3%A8re-et-les-droits-humains au 24/04/2010, consulté le 24/04/2010.

⁴³ Selon la Chambre des mines du Mali, en 2012 les 9 mines en activité employaient directement 3862 personnes, et 11.958 en sous-traitance, <http://www.chambredesminesdumali.org/emploismines.php>, consulté le 11/11/2015. Au Burkina Faso, les neuf mines enregistrées à la Chambre des mines totalisaient 5 784 salariés directs en 2012, <http://www.chambredesmines.bf/?Les-emplois>, consulté le 11/11/2015.

L'enjeu de cette étude de cas est de traiter des relations changeantes entre syndicats et entreprises multinationales, oscillant entre tractations, confrontations et arrangements plus ou moins explicites, ces dernières étant souvent très expérimentées en matière de contrôle salarial et social, maîtrisant l'environnement juridique et communicationnel. A cela s'ajoute leur puissance financière, autant de facteurs qui place le syndicalisme de ce secteur sous de fortes contraintes. Ce cas me permettra donc de m'intéresser aux mécanismes d'implantations syndicales et à la construction identitaire du statut de mineur dans un secteur en plein essor, aux conditions salariales diverses et souvent précaires. Enfin il me permet d'intégrer à mon projet la situation du syndicalisme dans le salariat privé lié aux multinationales, historiquement très peu répandu dans mes pays d'études. Je veux donc aussi m'en saisir pour évaluer ce que cela implique pour les organisations syndicales, notamment du point de vu de leurs actions et formes de négociation.

4-Axes et méthodologie

Trois axes de recherche me permettront d'étudier ces dynamiques, en associant méthodes quantitatives et qualitatives. Le premier, par une sociobiographie de militants syndicaux, inscrira ces évolutions du salariat dans les trajectoires individuelles et collectives des syndicalistes. Le second se concentrera sur l'étude des identités professionnelles des militants syndicaux, et le troisième, par une ethnographie du syndicalisme au quotidien, se focalisera sur leurs pratiques. Je procéderai au préalable à un examen de l'évolution globale du cadre juridique, politique et économique (droit syndical, de grève, réformes liées aux programmes d'ajustement structurel, révisions du droit du travail, lois sur les privatisations et les investissements étrangers, code minier), en prenant aussi en considération les cadres propres à chaque secteur (conventions collectives, réglementation).

4-1 Trajectoires de militants

À travers une biographie collective, je souhaite étudier la façon dont les reconfigurations du salariat marquent les trajectoires syndicales dans chaque secteur. Il s'agit donc ici d'étudier les organisations syndicales à travers les parcours de leurs animateurs. Il faudra « jouer entre le pluriel et le singulier, entre l'organisation et le militant », en suivant l'idée que « l'engagement de tous est fait de destinées particulières »⁴⁴. La sociobiographie est relativement peu mobilisée sur les terrains africains. Quelques historiens de l'Afrique de l'Ouest ont toutefois entrepris ces dernières années des recherches mobilisant cette méthode, sans que leurs travaux soient spécifiquement tournés vers des groupes politiques ou syndicaux⁴⁵. Par cette approche, il s'agit de retracer l'histoire contemporaine du corpus étudié et de mieux le caractériser pour saisir les motivations, les causes et les effets de l'engagement, ainsi que ses incidences sur les carrières professionnelles et les trajectoires personnelles et sociales des individus. Cette sociobiographie doit aussi permettre de mettre en cause une vision archétypale qui fait des syndicalistes des privilégiés, quand je fais l'hypothèse d'une certaine diversité des situations. En outre, cela permettra de confronter les profils de ces syndicalistes, dont on sait bien peu de choses, avec ceux d'autres espaces, par exemple occidentaux⁴⁶.

Je projette de mesurer la diversité des qualifications et des trajectoires professionnelles de ces syndicalistes. Dans des sociétés très hiérarchisées et traversées par les inégalités, les relations entre le statut et le parcours syndical et salarial retiendront particulièrement mon attention, à l'aulne de plusieurs variables (âge, sexe, ethnie, caste, niveau d'éducation), afin d'en évaluer les incidences, notamment en fonction des secteurs étudiés. Il sera important d'articuler le temps biographique et le temps politique, économique et social, pour saisir comment se croisent l'histoire des militants étudiés et celle des pays

⁴⁴ Margain Constance, 2014 : « La méthode prosopographique appliquée aux militants du syndicat de l'Internationale des gens de la Mer (1930-1937) : des résultats croisés entre vécu et événements historiques », dans *revue ¿ Interrogations ?*, n°17, <http://www.revue-interrogations.org/La-methode-prosopographique> (Consulté le 25 octobre 2015).

⁴⁵ Barthélémy, Pascale, 2010 : *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 345 p. ; Jézéquel, Jean-Hervé 2003 : « Histoire de bancs, parcours d'élèves. Pour une lecture "configurationnelle" de la scolarisation à l'époque coloniale », *Cahiers d'études africaines* n° 169-170, p. 409-433

⁴⁶ Par exemple, Prigent, F., 2011 : « Pour une prosopographie des militants politiques et syndicaux en Bretagne (1940-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 104-105, p. 49-56 ; Duriez B., Sawicki F., 2003 : « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, vol. 16., n°63, p. 17-51.

concernés⁴⁷. Croiser ces histoires individuelles avec la vie des organisations syndicales et les évolutions structurelles du monde du travail me permettra d'aborder ces trajectoires biographiques en termes de trajectoires militantes : quelles sont les conséquences de l'engagement sur la vie privée, quelles sont les formes d'enrôlement, de rétribution et de désengagement⁴⁸ selon les générations, le genre, les milieux sociaux, et enfin au gré des secteurs étudiés et de leurs évolutions ? Je compte également évaluer l'importance du "hors travail" et des expériences militantes autres que le syndicalisme (associatives, politiques ou religieuses) sur les trajectoires des syndicalistes. Je prendrai donc en considération la « pluriactivité, l'enchevêtrement du salarial et du non salarial »⁴⁹, et la façon dont il s'articule avec l'engagement syndical⁵⁰.

Pour circonscrire mon corpus, je privilégierai les militants ayant disposé d'un mandat à différents niveaux, de délégué syndical en entreprise ou dans une administration jusqu'au statut de secrétaire général. Le nombre de syndiqués interrogés par pays sera d'une centaine pour les secteurs du rail et des mines, et de 150 pour l'enseignement, les salariés et syndiqués y étant beaucoup plus nombreux, soit 700 syndicalistes au total. Ce travail se fera en collaboration avec les syndicats, ce qui me permettra de partir de leurs archives pour accéder aux listes d'élus à plusieurs niveaux et sur différentes périodes. Cela facilitera, en outre, la diffusion de mon questionnaire⁵¹. Plusieurs syndicats par secteur seront ciblés, et à l'intérieur de ceux-ci, plusieurs générations, des syndicalistes en activité, d'autres retirés et retraités. Ce questionnaire sera prodigué dans la première phase de ce programme de recherche, mi 2018- début 2019. Il sera administré avec l'aide d'enquêteurs, et contiendra des questions fermées (plutôt axées sur les données biographiques, permettant notamment d'informer la structuration du corpus étudié) et ouvertes (plus axées sur les perceptions des identités syndicales et professionnelles et leurs évolutions). Quatre ans après ce premier questionnaire (2022/2023), un échantillon fera l'objet d'une seconde étude en procédant par entretiens qualitatifs semi-directifs, pour voir ce que ces enquêtés seront devenus. Il devra être le plus représentatif possible du corpus initialement mobilisé, et portera sur 10% de celui-ci (70 personnes).

Inscription dans une dynamique collective et valorisation

Ces recherches pourront notamment être valorisées dans le *Dictionnaire des mobilisations et contestations africaines*, adossé au *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*, le « Maitron ». Né en 2014 d'une dynamique collective à laquelle je suis associé, celui-ci offre une opportunité de diffusion progressive de mes résultats, à la fois par la production de notices individuelles, mais aussi, à moyen terme, de notices sur des organisations spécifiques (un syndicat) ou sur des groupes de syndicalistes (par exemple par secteur syndical, ou par génération). L'enrichissement du corpus de militants syndicaux par des contributeurs travaillant sur différents espaces du continent me permet d'envisager à moyen terme une réflexion sur les logiques d'engagement syndical en Afrique. Sur ce sujet, j'organiserai avec Françoise Blum (Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle/Paris 1), auteure de travaux sur le syndicalisme en Afrique⁵², une journée d'étude réunissant les auteurs de notices sur des syndicalistes, à la fin de l'année 2019. Enfin cette sociobiographie donnera lieu à la publication d'un article restituant ses résultats, en croisant les 3 secteurs étudiés, puis d'une nouvelle publication 4 ans plus tard à partir du second volet de cette enquête, sur l'évolution de l'échantillon plus restreint.

Par ailleurs, une partie de ces recherches sera menée de concert avec Ophélie Rillon⁵³ (CNRS, politiste à l'UMR « Les Afriques dans le Monde ») qui étudie « la vie privée des engagements » auprès de

⁴⁷ Par exemple, les relations que nouaient les syndicalistes burkinabés et maliens avec les ex-pays du bloc de l'Est, et les nombreux échanges en matière de formation que cela a permis, sont aujourd'hui taries. Cela a eu des répercussions sur la formation idéologique des syndiqués, et donc sur ce qui motive l'engagement des nouvelles générations. En outre, se syndiquer dans le cadre d'un régime de parti unique, ou autoritaire, n'a pas la même implication que dans le contexte actuel.

⁴⁸ Fillieule, Olivier (eds), 2005 : *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 319 p.

⁴⁹ Agier, M., Copans, J., Morice, A., 1987 : « Le monde du travail africain : pluriel et ambiguïtés », *Classe ouvrière d'Afrique Noire*, Paris, Karthala Orstom, p. 16.

⁵⁰ Strauss, A. L., 1993 : *Continual permutations of action*, New York, Aldine de Gruyter, p. 41-43.

⁵¹ Pour le cas du rail au Mali, les archives contenant les dossiers du personnel sont accessibles au centre de documentation de l'entreprise à Thiès, et des contacts ont également été pris avec l'archiviste malien de l'entreprise.

⁵² Blum, Françoise 2013 : « Une formation syndicale dans la Guinée de Sékou Touré : l'université ouvrière africaine, 1960-1965 », *Revue histoire* n° 667, Paris, PUF, p. 661-691.

⁵³ Par ailleurs coresponsable, avec Johanna Siméant (CRPS/ Paris 1) et moi-même, du comité éditorial sur le Mali au sein du *Dictionnaire des mobilisations et contestations africaines*.

couples de militants politiques, associatifs et syndicaux, au Mali et au Burkina Faso. Notre collaboration a débuté il y a plusieurs années (collecte d'archives, mise en commun d'entretiens et de recherches bibliographiques), et des études de terrain de concert sont en perspective. Son approche genrée du militantisme ouvre de très intéressantes pistes de recherche, notamment dans l'univers très masculin des mineurs et des cheminots, mais aussi face à la féminisation de la profession enseignante au cours des trente dernières années.

4-2 Engagement syndical et identités professionnelles

"S'engager, ce n'est pas seulement épouser une cause et y consacrer une partie de son temps, c'est aussi endosser un rôle et une identité sociale, s'inscrire dans un système d'échanges et d'obligations réciproques"⁵⁴. Les secteurs syndicaux privilégiés ont été retenus parce qu'ils s'inscrivent dans des métiers porteurs d'identités professionnelles singulières et fortes⁵⁵. Je veux étudier les représentations émiques que les syndiqués⁵⁶ ont d'eux-mêmes, et la façon dont se forge une identité professionnelle pour soi et pour autrui⁵⁷. Qu'est-ce que travailler dans ces différents secteurs représente socialement, quelles places matérielles et symboliques, dans les imaginaires, le salariat dans l'enseignement, le rail et les mines véhicule-t-il ? Ces identités fortes sont liées à des cultures professionnelles, des pratiques et des logiques propres à ces métiers⁵⁸, dont on analysera les formes⁵⁹. Les syndicalistes participent à la production de l'image d'une profession, notamment en diffusant dans l'espace public des messages qui lui sont propres (tracts, brochures, conférences de presse, participation à des débats publics, affiches, banderoles, etc.). Face aux évolutions du salariat décrites précédemment, je compte examiner comment les syndicalistes perçoivent désormais leur profession, et ce que fait la transformation de ces identités aux capacités de mobilisation des groupes étudiés.

Des entretiens qualitatifs portant sur ces thématiques seront menés. De plus, des sources variées seront mobilisées : collecte des éléments renvoyant spécifiquement à la profession dans la production syndicale (dans les revendications ou doléances émises, les revues syndicales, slogans, banderoles, affiches, sites web des syndicats), articles de presse évoquant les métiers concernés et leurs mobilisations, description des métiers dans les conventions collectives, films documentaires⁶⁰, littérature et biographies⁶¹, vocabulaire des métiers.

Inscription dans une dynamique collective et valorisation

Je valoriserai cette dimension de ma recherche en particulier autour du secteur minier, sur lequel des mutualisations sont prévues avec Benjamin Rubbers (anthropologue à l'Université de Liège), avec lequel j'ai codirigé un numéro de la Revue Tiers Monde sur les syndicalismes en Afrique. Il dirige un projet, pour une durée de 5 ans (2016-2021), portant sur le secteur minier en Afrique Centrale, financé par l'European Research Council, qui comporte un volet sur la question syndicale. Je collaborerai également

⁵⁴ Duriez, B., Sawicki, F. 2003 : « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, Vol. 16, n° 63, p. 17-51.

⁵⁵ Par exemple, « Chevandier, C., 2002 : *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001)*, Paris, Maisonneuve et Larose ; Pigenet, M., 2001. Pour l'espace qui m'intéresse, Jézéquel, J.-H., 2002 : « « Les mangeurs de craies » : socio-histoire d'une catégorie lettrée à l'époque coloniale : les instituteurs diplômés de l'école normale William-Ponty (1900-1960) », doctorat d'histoire soutenu à l'EHESS, Paris.

⁵⁶ Manvoutouka, Tine, 2010 : « Représentations du travail en Afrique », *Ergologia*, n° 4, p. 159-179 ; Diawara, Mamadou, 2004 : « Ce que travailler veut dire dans le monde mandé », dans Almeida-topper, H., Lakroum, M., Spittler, G., *Le travail en Afrique*, Paris, Karthala, pp. 67-80).

⁵⁷ Dubar, 1995 (1985), op. cit.

⁵⁸ « Une profession n'est ni assimilable à un emploi ni réductible à un travail car les professionnels détiennent une spécificité technique associée à une composante identitaire », Blin, J.-F., 1997 : *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 15.

⁵⁹ Dans le secteur ferroviaire, cela a pu être renforcée par la pratique de cooptation familiale à l'embauche, plusieurs générations ayant parfois effectué leur carrière dans ce secteur.

⁶⁰ Par exemple, sur le secteur minier au Mali, *Le prix de l'or*, Camille de Vitry, 2007, sur le rail malien, *La voie est libre*, Vincent Munié, 2007.

⁶¹ Pour le secteur du rail, on pense par exemple à l'ouvrage classique de la littérature africaine d'Ousmane Sembène paru en 1960, *Les bouts de bois de Dieu*, qui revient sur la grève du rail de 1947. Il existe également plusieurs témoignages et biographies d'anciens enseignants, par exemple *Instituteur des sables*, Bocar Cissé, *témoignage du Mali*, Salvaing, B., Kounta, A. O., 2014, Brinon-sur-sauldre, Editions Grandvaux, 477 p.

avec Sylvie Capitant (sociologue à l'IEDES/Université Paris 1), qui travaille sur la question des mobilisations dans et autour du secteur minier au Burkina Faso. Ces collaborations et les différentes recherches existantes sur ce secteur permettent d'envisager l'organisation en 2019 d'un colloque sur les identités professionnelles et les mobilisations sociales autour des mines en Afrique, ouvrant la voie à la rédaction d'un ouvrage collectif sur ce sujet.

4-3 Ethnographie du quotidien syndical

Il s'agit ici d'interroger la fabrique du syndicalisme « au jour le jour », sans m'en tenir aux actes les plus "criants" habituellement étudiés (grèves, manifestations). La variété des formes d'organisation, de fonctionnement et d'objets que recouvre le terme « syndicat » incite à l'aborder dans sa pluralité, sans vision normative. Je veux donc inscrire les pratiques syndicales dans les secteurs concernés, et surtout interroger leurs évolutions au gré des reconfigurations salariales observées. Dans une entreprise privatisée ou un groupe scolaire où se multiplient les types de statuts, comment ces pratiques se trouvent-elles modifiées ? Je veux observer ce que fait un syndicaliste au quotidien, dans une administration, en entreprise ou à la bourse du travail, mais aussi les conditions dans lesquelles sont réalisées les productions syndicales : brochures, formations, tracts. Comment s'organise la participation à des cadres de concertation (étatiques/ entre syndicats/ syndicats et associations ou partis politiques) ? Au-delà de l'observation des périodes d'intense activisme syndical, avec des protestations visibles, je m'intéresserai aux moments les plus routiniers (réunion, formation, échanges informels), pour comprendre comment se poursuit le travail syndical au long cours. Je veux aussi m'intéresser aux dimensions les plus informelles des négociations et de régulations des tensions et conflits entre salariés, et avec les employeurs. En outre, une attention particulière sera accordée à des moments cruciaux de la vie syndicale, les congrès et les élections internes⁶². Cela doit notamment permettre d'étudier les rapports hiérarchiques et de pouvoir au sein des syndicats, entre les syndiqués à différents niveaux.

Une partie de mes observations se fera au sein des bourses du travail et aux sièges des syndicats. Pour mener une ethnographie au long cours, le principal syndicat de chaque secteur étudié sera privilégié et suivi dans ses activités. Je procéderai par observation directe et par la conduite d'entretiens qualitatifs. Toutes les formes de mobilisations qui pourraient avoir lieu lors de mes enquêtes de terrain constitueront des moments d'observation privilégiée⁶³. Les formes d'action syndicale devront être appréhendées dans une large acception, de l'arrangement au dissentiment explicite, à travers l'examen des différents registres de mobilisation et de protestation, mais aussi d'accommodations.

Inscription dans une dynamique collective et valorisation

Les méthodes d'enquête de l'objet « syndicat » sont variées, aussi un rapprochement avec l'équipe « Syndicalisme : Méthodes/ Théories/ Terrains » (SYMETT) de l'UMR Triangle (CNRS, ENS Lyon, Université Lyon 2) sera effectué. Cette équipe étudie principalement le syndicalisme français et européen, ce qui permettra de confronter nos objets. Une réflexion collective sur les (nouveaux ?) enjeux de l'étude du syndicalisme au XXI^e siècle en croisant les terrains (Européens, Africains et autres) est nécessaire et devrait être féconde. C'est en particulier autour d'enjeux méthodologiques et épistémologiques que cette réflexion commune serait menée, ce que je l'espère pourrait aboutir en 2020 à la publication d'un numéro thématique dans une revue à comité de lecture, par exemple la revue *Terrains et travaux*.

⁶² Cissokho, S., 2015 : « La compétition syndicale à la loupe : Débats, affrontements et arbitrages autour de la question de la représentation dans les gares routières au Sénégal », *Revue Tiers Monde* n° 224, p. 83-102.

⁶³ En partant du constat qu'une approche ethnographique des mouvements sociaux peut être féconde pour étudier les mobilisations, de façon complémentaire à la sociologie des mouvements sociaux, Hélène Combes *et al.*, 2001, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix* n° 93, p. 7-27.

Pour conclure, ce projet de recherche doit me permettre de (re)considérer le rôle des syndicats dans la « fabrique » des sociétés africaines contemporaines. Mieux comprendre la manière dont les syndicats ont fait face aux changements économiques et politiques de ces trente dernières années, entre opposition, adaptation et négociation avec leurs principaux instigateurs – les institutions internationales, les entreprises et les gouvernements- permettra ainsi de mieux saisir les enjeux liés à la place du salariat et à ses évolutions, et ce que la diffusion lente et progressive de cet forme de travail produit.